



Pour diffusion immédiate

***Lieu d'enfouissement technique à Saint-Alphonse :
Une décision applaudie!***

Bonaventure, 6 juillet 2005 – Le Conseil régional de l'environnement Gaspésie Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) et le Regroupement citoyen de la Baie-des-Chaleurs pour une gestion responsable applaudissent la décision de la municipalité de Saint-Alphonse d'établir un Lieu d'Enfouissement Technique (LET) sur son territoire. Les deux groupes saluent également la solidarité des élus des MRC d'Avignon et de Bonaventure qui ont soutenu cette proposition.

Les deux groupes, qui s'activent depuis plusieurs mois à valoriser une gestion responsable et autonome des matières résiduelles dans la Baie-des-Chaleurs, considèrent que l'option d'un lieu d'enfouissement technique représente la meilleure solution pour une gestion à long terme des déchets résidentiels, institutionnels et industriels.

« C'est une technique de disposition qui a fait ses preuves ailleurs au Québec, notamment au plan sécuritaire, c'est en tout point conforme au Plan de Développement Durable du Québec, à la mission de Recyc-Québec et aux exigences de la Politique québécoise pour la gestion des matières résiduelles. À court, moyen et long terme, les dimensions économique et sociale sont aussi à l'avantage des communautés qui en font l'expérience. Nous estimons que c'est une très bonne solution pour la Gaspésie » souligne Caroline Duchesne, directrice du CREGÎM.

Pour sa part, la porte-parole du Regroupement citoyen, Geneviève Saint-Hilaire, réitère l'offre des deux groupes, d'accompagner les municipalités des 2 MRC dans leur campagne de sensibilisation et d'information sur l'utilisation d'un LET et sur la promotion des 3R (Réduction, Réutilisation, Recyclage) et du compostage domestique.

Le CREGÎM représente une soixantaine de membres (individus, organismes, entreprises et municipalités). Le Regroupement citoyen est formé d'une cinquantaine de citoyens et de citoyennes et de groupes environnementaux de la Baie-des-Chaleurs.